

Représentation du Jura bernois au Conseil national

La Neuveville, le 27 octobre 2011

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a débattu, dans sa séance du 26 octobre 2011, des résultats des dernières élections fédérales. Il constate que la représentation du Jura bernois au Conseil national dépendra en principe du 2^e tour de l'élection au Conseil des Etats le 20 novembre.

Le CJB aimerait pour l'heure adresser ses félicitations aux candidates et candidats du Jura bernois. Toutes et tous ont porté haut la bannière de notre région dans un contexte difficile où Berne-Mittelland, l'Emmental et l'Oberland sont proportionnellement surreprésentés par rapport au Jura bernois (0 élu, éventuellement 1 selon le résultat de l'élection au Conseil des Etats), à Bienne-Seeland (2 élus, éventuellement 1 ou 3 selon le résultat de l'élection au Conseil des Etats) et à la Haute-Argovie (0 élu).

Le CJB a pris connaissance de diverses pistes évoquées au lendemain de l'élection en vue d'assurer durablement la présence du Jura bernois au Conseil national. Bien qu'il appartienne prioritairement aux sections régionales des partis de faire l'analyse de la situation, le CJB a décidé de confier à sa section Institutions le mandat d'étudier les scénarios envisageables et de faire des propositions une fois que la composition exacte de la délégation bernoise au Conseil des Etats et au Conseil national sera connue.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch